

REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité – Travail - Progrès



**MINISTRE DE LA POPULATION, DE LA PROMOTION DE
LA FEMME ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANT**

**COMMUNICATION DU NIGER A LA 56^{ème} SESSION DE LA
CONDITION DE LA FEMME NEW YORK du 27 FEVRIER AU 09
MARS 2012**

***Thème : L'AUTONOMISATION DES FEMMES RURALES ET LEURS
RÔLES DANS L'ELIMINATION DE LA PAUVRETE ET DE LA FAIM, Le
DEVELOPPEMENT ET LE REGLEMENT DES PROBLEMES ACTUELS***

Février 2012



Madame la présidente

Mes dames et messieurs les membres du bureau

**Mes dames et messieurs les ministres et chefs
de délégation**

**Mes dames et messieurs en vos divers titres
grades et qualités**

Madame la présidente,

Permettez-moi, à l'entame de mon propos, de vous adresser mes chaleureuses félicitations pour votre élection à la tête de la 56^{ème} session de la commission de la condition de la femme. Ces félicitations s'adressent également aux autres membres du bureau.

Je ne doute pas un instant que sous votre direction éclairée nos travaux seront couronnés de succès.

Je voudrais également remercier le secrétaire général pour le rapport fort instructif dont il nous a fait bénéficier.

Ma délégation s'associe à la déclaration faite par l'Algérie, au nom du groupe des 77 (G77) et de la Chine ainsi qu'à celle faite par la Tunisie au nom du Groupe africain.

Madame la Présidente,

Alors que nous nous acheminons vers la date butoir de 2015 fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, l'on ne peut que se réjouir du thème prioritaire retenu pour la présente session qu'est « l'autonomisation des femmes rurales et leur rôle dans la réduction de la pauvreté et de la faim, développement et défis actuels ».

L'autonomisation des femmes en général, et des femmes rurales en particulier, en ce sens qu'elle contribuerait grandement à la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, constitue pour les hautes autorités de mon pays, le Niger, l'un des grands domaines d'action prioritaires.

Les indicateurs que je m'en vais vous donner tout de suite ne manqueront certainement pas de vous convaincre.

Madame la Présidente,

En 2012, la population Nigérienne est estimée à 16 274 738 habitants (projection RGPH 2001) avec un taux

d'accroissement de 3,3%. Cette forte croissance démographique s'explique par une fécondité élevée (7,1 enfants par femme) dont les adolescentes de 15 à 19 ans contribuent pour 14% avec une propension pro nataliste.

Si rien n'est fait, la population nigérienne pourrait atteindre 56 millions d'habitants en 2050, ce qui accentuerait l'acuité des problèmes émergents comme ceux de l'urbanisation et des migrations, avec à terme une demande potentiellement explosive dans tous les secteurs sociaux (éducation, santé, sécurité alimentaire, emploi, eau potable, énergie, hygiène et assainissement, etc.); une forte pression sur les ressources naturelles physiques et sur le statut déjà précaire de la femme.

Les femmes qui représentent 50,1% de la population vivent en majorité en milieu rural (78,3%), sont à plus de 90 % analphabètes et sont confrontées à la pauvreté, car 4 pauvres sur 5 sont des femmes.

Paradoxalement, leur supériorité en nombre, ne leur confère pas une position privilégiée ou simplement équitable dans le système socio-économique. Elles croulent sous le poids des travaux domestiques (préparation des repas, corvée d'eau et de

bois, transformation de produits agricoles, travaux champêtres, éducation des enfants), le poids des traditions et des coutumes, les mauvaises interprétations des préceptes islamiques. Toutes choses qui entravent leur accès à la propriété foncière, au système des crédits bancaires et à l'emploi.

Madame la Présidente,

En cette période de grands progrès scientifiques et d'avancées technologiques un fort taux de mortalité maternelle et néonatale dans n'importe quel pays n'est pas acceptable.

Au Niger, cette mortalité est malheureusement encore très élevée, avec 554 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2011, soit l'une des plus élevées de la sous région.

En plus des défis déjà mentionnés d'autres défis tel que : les violences basées sur le genre, le fort taux d'analphabétisme, la sous scolarisation et la déperdition des filles se posent.

Madame la Présidente,

Face à ces défis, le gouvernement du Niger a pris des dispositions conformément à ses engagements régionaux et internationaux dont ceux issus de la conférence de Beijing.

En effet il a, avec l'appui des partenaires au développement pris des mesures et mené différentes actions visant à promouvoir l'autonomisation des femmes et leur épanouissement économique et social.

A titre illustratif :

- la Constitution de 2011 qui interdit toute forme de discrimination entre homme et femme (article 8 alinéa 2);
- L'adoption de la loi sur le quota qui vise à assurer 25% des postes de nomination et 10% des postes électifs aux femmes. Cette loi a déjà permis la promotion de femmes à la tête de nombreuses institutions étatiques comme les mairies, les gouvernorats, la cour des comptes et la cour constitutionnelle.
- En outre, les élections municipales de 2010, se sont soldées par 566 conseillères sur 3747 sièges dans les 266 communes, soit 15,10 % ; 14 femmes députées sur 113 Parlementaires soit 13 % sont issus des législatives ; six (6) femmes ministres et 2 conseillères en genre à la Présidence de la République et la Primature dans l'actuel gouvernement, soit 24 % ;

- L'adoption d'une « Politique Nationale de Promotion de la Femme » en 1996 ;
- L'adoption d'une Politique Nationale Genre en juillet 2008 ;
- la gratuite de l'éducation et son caractère obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans ;
- La mise en place de plusieurs systèmes de filets sociaux pour faire face à la crise alimentaire parmi lesquels le Cash Transfert au profit de villages déficitaires. L'opération a particulièrement bénéficié aux femmes des ménages vulnérables.
- La création d'un fonds de solidarité au profit des femmes rurales à l'occasion de la commémoration de la journée Nationale de la Femme ;
- L'ouverture de lignes de crédit exclusivement destinées aux femmes ;
- L'instauration de la gratuité de la césarienne, de la contraception, de la consultation prénatale, des soins aux enfants de 0 à 5ans, du dépistage et de la prise en charge des cancers gynécologiques.

Madame la Présidente,

Tout ce qui précède témoigne éloquemment de l'intérêt tout particulier que les plus hautes autorités nigériennes attachent à la santé, à l'épanouissement économique et social, à l'autonomisation de la femme, en d un mot de son bien-être.

Les mesures prises et les actions entreprises sont méritoires. Néanmoins, beaucoup reste à faire pour assurer à la femme nigérienne la satisfaction de ses besoins économiques et sociaux.

Madame la présidente

Mes dames et messieurs

A cette fin, le Niger compte sur l'appui des partenaires au développement, du système des Nations Unis et de toute la communauté internationale.

Vive la Coopération pour la Promotion de la Femme.

Je vous remercie de votre aimable attention